

autres choses. Ils ne reçoivent pas, disent-ils, les journaux du Canada.

Une voix: Ils les reçoivent.

L'hon. M. Churchill: Cela indique clairement qu'on ne les informe pas en général de ce qui se passe au pays. Ils le disent eux-mêmes. Je les ai rencontrés outre-mer.

Une voix: Que dites-vous du moral maintenant? De quoi parlez-vous?

L'hon. M. Churchill: Le moral des forces armées: Il n'a jamais été aussi bas. C'est ce que j'ai constaté dans tout le pays, et le ministre en est responsable. Il essaye d'expliquer son échec en matière de recrutement en disant qu'il n'est que de 5 p. 100 inférieur—je me demande, monsieur le président, si nous pourrions avoir un peu d'ordre, ou si je dois essayer de parler plus haut que les honorables vis-à-vis.

M. le président suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Que les députés qui interrompent pour formuler des opinions veuillent bien s'abstenir. Le député de Winnipeg-Sud-Centre a la parole.

L'hon. M. Churchill: Merci. Le ministre a dit que le recrutement n'était inférieur que de 5 p. 100 à celui de l'année dernière; pourtant, il nous expliqué jeudi, ainsi qu'aux journaux, etc., que la concurrence venant de l'économie nuisait au recrutement.

• (9.30 p.m.)

Le député de Queens a déclaré aujourd'hui, au nom des provinces atlantiques, qu'il existe assez de chômeurs dans sa région pour remplir les vides qui existent au sein de notre personnel militaire. Qui donc a raison? Devons-nous nous en remettre au ministre...

Des voix: Oui.

L'hon. M. Churchill: ... ou au représentant de Queens? Pour ma part, j'accepterai la parole de ce dernier bien avant celle du ministre.

Par ailleurs, si le ministre associé a dû annoncer vendredi que des primes seraient versées aux militaires pour les acheter et pour les amener à se rengager, c'est un indice que la politique du ministre de la Défense s'est soldée par un échec complet. S'il faut en venir à cela, c'est parce que le moral est très bas au sein des forces armées; il faut aussi en chercher la raison dans les mesures que le ministre a prises à l'endroit de nos militaires. Il les a mis à la porte. Quel officier peut, aujourd'hui, se dire assuré d'un service continu? Il ne sait absolument pas ce que fera

le ministre, ce cumulard qui contrôle tout et qui s'institue commandant en chef. Il soutient qu'il n'est pas un béni-oui-oui, mais il a forcé tout le monde à se soumettre à son autorité.

Les militaires qui quittent les forces armées ne peuvent comprendre l'indécision et la confusion qui existent au ministère de la Défense nationale. Ils ne savent plus où ils en sont, et les plaintes que j'entends depuis deux ans se résument à cela.

Une voix: Souvenez-vous du 1^{er} juin. (*Exclamations*)

M. Woolliams: J'invoque le Règlement. Le député qui a la parole a certes le droit de se faire entendre ce soir au lieu des députés qui ne sont pas à leur siège habituel et jugent à propos de crier.

M. le président suppléant: La question à l'étude en ce moment est la défense nationale, et on lance des interpellations de part et d'autre. Il faut que cela cesse. Le député de Winnipeg-Sud-Centre a la parole.

L'hon. M. Churchill: Un peu de bruit de temps en temps, cela va bien, monsieur le président. Mais je vois que le ministre, inquiet de sa position, a réuni sa claque autour de lui ce soir. Ils n'ont pas le courage de se lever, de poser des questions et d'exposer leur point de vue. Ils font du bruit et murmurent. Mais cela ne me fait rien.

Voyons maintenant ce que l'emphatique ministre a bien pu raconter. Pendant ses remarques, il a prononcé une déclaration qu'il continue de répéter. Il dit que le principe du Livre blanc, c'est la formation des forces mobiles. Il parle de la notion de mobilité énoncée dans le Livre blanc. Il est en train de répandre dans l'esprit de la population l'impression que la force mobile existe déjà. Qu'on nous donne plutôt la preuve. Qu'il nous montre où est cette mobilité. Depuis trois ans que le ministre est au pouvoir, il parle de la mobilité de nos forces armées comme si c'était quelque chose de neuf. Eh bien, les honorables députés trouveront, il y a douze ans, les mots suivants:

Je souhaite que l'armée canadienne devienne la troupe de combat la plus efficace de toutes celles des pays de l'OTAN, qu'elle soit dotée de tout le matériel qu'exigent les conditions actuelles, de la mobilité nécessaire pour la guerre moderne et de l'état-major bien formé qu'il lui faut pour qu'elle soit en mesure d'utiliser au maximum l'artillerie et l'arme blindée, l'infanterie et le génie, etc. Dotée des meilleures armes, disposant de véhicules chenillés tous-terrains, de transporteurs d'infanterie blindés, d'avions de transports et d'hélicoptères—si l'utilisation de ceux-ci en campagne se montre avantageuse—équipée donc, de cette façon, mise au point et perfectionnée, l'armée canadienne deviendrait une armée dont nous serions